

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 23 février 2017

Message n° 2.4

Demande de crédit de CHF 66'000.00 pour l'étude de la réhabilitation des sources du Gibloux

Introduction

La Commune de Romont est alimentée en eau par les sources sises au Gibloux et par l'intermédiaire d'EauSud SA à raison de 30% pour les sources du Gibloux et de 70% depuis EauSud SA. Elle possède sur différentes communes du secteur du Gibloux plusieurs droits d'eau dont elle ne profite que partiellement au vu de la vétusté des installations. Un avant-projet de réhabilitation des sources du Gibloux a été effectué en 2014 et confirme qu'un potentiel en approvisionnement en eau existe sur certains emplacements.

Si cet avant-projet montre que des possibilités existent, il y a lieu d'examiner les implications financières, techniques et commerciales qu'impliquerait un approvisionnement supplémentaire depuis le Gibloux.

De plus, la Commune de Romont est alimentée depuis Vaulruz par une seule conduite qui ne possède pas de bouclage. Cela signifie qu'en cas de problème sur cette conduite, la Commune de Romont ne serait alimentée que par ses sources du Gibloux. D'après les calculs de débit effectués, l'approvisionnement en eau ne pourrait être assuré que pour une période de 8h dans le pire des cas (en été). La Commune de Romont est donc dépendante de cette conduite. Elle doit par conséquent anticiper ses besoins futurs en matière d'alimentation en eau, dans un contexte de développement démographique important.

La présente demande de crédit est proposée afin de traiter de cette problématique.

Descriptif technique

La Commune de Romont possède des captages et des droits d'eau aux endroits suivants :

- Captages du Pouty (Massonnens) (exploités)
- Captages du Châtelard (exploités)
- Captages de Villarlod (exploités)
- Captages de Villargiroud (non-exploités)
- Captages des Asses (Villargiroud) (non-exploités)
- Captages de la Joux à la Dame (Villarsiviriaux) (non-exploités)

- Captages de Pragy (Villarsiviriaux) (non-exploités)

Actuellement, seuls les captages du Pouty, du Châtelard et de Villarlod sont en fonction et alimentent le territoire communal. En 2014, le Conseil communal avait confié à un bureau spécialisé une pré-étude afin de connaître le potentiel de ses droits d'eau dans le secteur. Les résultats de l'étude sont sans appel. Les possibilités de recaptage de ces sources existent et sont intéressantes en terme de débit mais les investissements seront importants.

Avant d'investir dans ce secteur, de nombreuses questions doivent trouver réponse.

Les premières questions posées sont d'ordre financier :

- Quel est l'investissement à réaliser sur les captages ? Quelles sources sont potentiellement avantageuses à recapter en terme financier ?
- En combien de temps l'investissement réalisé pourrait-il être amorti ?
- La Commune de Romont versant des quotas fixes à EauSud SA pour son approvisionnement, l'investissement en vaut-il la peine ?
- Y-a-t-il des possibilités de revente d'eau à d'autres communes environnantes ?
- Y-a-t-il des incidences financières sur une éventuelle augmentation du débit (traitement de l'eau, dimension des conduites de transport,...) ?

Concernant la problématique technique, les questions suivantes ont été abordées :

- Le système de traitement de l'eau est-il suffisant ou doit-il être adapté ?
- Quel est l'état des conduites de transport et supporteront-elles une augmentation de pression ?
- Le diamètre des conduites de transport est-il suffisant pour supporter une augmentation de débit ?
- La solution envisagée pour recapter ces sources étant un puit de captage, une solution pour alimenter ces installations en électricité à des coûts raisonnables existe-t-elle ?
- Est-il possible d'alimenter techniquement d'autres communes qui seraient intéressées par un approvisionnement en continu ou de secours ?
- Quels seraient les impacts environnementaux si de tels travaux devaient se réaliser ?

Au vu des nombreuses questions technico-financière soulevées, le Conseil communal s'est tourné vers la société EauSud SA dont la commune de Romont est actionnaire à plus de 20%. EauSud SA possédant, en son sein, des spécialistes confirmés dans ces domaines de compétence et ayant déjà effectué des études similaires en interne ou pour d'autres clients, le Conseil communal a décidé de demander une offre de prestations. L'offre rendue comprend toutes les prestations techniques et financières demandées et permettra d'obtenir une vision globale de cet enjeu stratégique.

Coût de l'étude

| | | |
|--------------------------|------------|------------------|
| Analyse technique | CHF | 47'148.15 |
| Analyse financière | CHF | 13'986.00 |
| Total | CHF | 61'134.15 |
| TVA (8 %) | CHF | 4'890.75 |
| Total TTC arrondi | CHF | 66'000.00 |

Demande de crédit

Le crédit de CHF 60'000.00, prévu au poste 700.501.20 du budget d'investissements 2017, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

| | | |
|-----------------------------------|----------------------|---------------------|
| Amortissement | 4 % de CHF 66'000.00 | CHF 2'640.00 |
| Intérêts | 2 % de CHF 66'000.00 | CHF 1'320.00 |
| Charge financière annuelle | | CHF 3'960.00 |

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 66'000.00 pour l'étude de la réhabilitation des sources du Gibloux.

Décembre 2016

Le Conseil communal